

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux Question écrite n° 63971

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la baisse des charges sociales pesant sur les métiers de la restauration. Il lui demande notamment s'il envisage de prendre des mesures afin de baisser le taux de TVA en vigueur dans la restauration.

Texte de la réponse

Le Gouvernement attache la plus grande importance à ce que les restaurateurs puissent bénéficier du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La proposition de directive relative au champ d'application des taux réduits, qui a été présentée par la Commission le 23 juillet 2003 et qui prévoit notamment la faculté d'appliquer le taux réduit à ce secteur d'activité a constitué une étape importante dans la réalisation de cet objectif. De la même manière, le soutien de l'Allemagne pour une application de cette mesure à compter du 1er janvier 2006 est également de nature à favoriser une issue positive dans ce dossier. Pour autant, l'accord unanime des États membres de l'Union européenne, indispensable en matière fiscale, n'a pu encore être obtenu sur cette proposition. Cela étant, de nouvelles perspectives encourageantes apparaissent. La présidence luxembourgeoise a, en effet, fait savoir que la négociation sur les taux réduits constituait un dossier prioritaire qu'elle souhaitait voir aboutir pour 2006. À cette fin, elle a choisi d'organiser des rencontres bilatérales avec les États membres qui sont opposés à toute extension de l'annexe H de la sixième directive et ceux qui, comme la France, ont formulé des demandes particulières d'extension de cette annexe. Bien évidemment, le Gouvernement mettra en oeuvre tous les moyens afin d'obtenir, dans ce cadre, un ralliement de ses partenaires à sa position eu égard à l'effet positif escompté d'une telle mesure sur l'emploi.

Données clés

Auteur: M. Bruno Bourg-Broc

Circonscription: Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 63971

Rubrique: Tva

Ministère interrogé : économie Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4164 **Réponse publiée le :** 17 mai 2005, page 5099